

COMMUNIQUÉ

Actions multiples de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie auprès du Parlement de Madagascar.

À la demande de l'Assemblée nationale et du Sénat de Madagascar, l'APF a organisé, du 8 au 12 novembre 2021, deux séminaires parlementaires et une mission d'évaluation des besoins du Parlement de Madagascar.

Le premier séminaire, organisé les 8 et 9 novembre à l'Assemblée nationale, portait sur « *La démocratie à l'épreuve de la désinformation : État des lieux de la législation et de la pratique dans les médias* ». Les travaux ont été ouverts par **Mme Christine Razanamahasoa, présidente de l'Assemblée nationale**, en présence des principales autorités nationales, des députés et des sénateurs, du corps diplomatique et des partenaires techniques et financiers. Rappelant que deux pistes importantes devaient être étudiées pour juguler les infox - la promotion de la citoyenneté numérique et l'action judiciaire en référé - elle s'est réjouie de cette première réunion entre députés et sénateurs depuis le début de la législature. **M. Malick Sarr**, expert de la Francophonie institutionnelle et ancien ambassadeur de l'OIF à Madagascar, et **Mme Lovasoa Rabary-rakotondravony**, journaliste, correspondante à Madagascar des agences Reuters et BBC Afrique, en ont présenté les enjeux ainsi que la complexité de l'encadrement des acteurs et des usages. Une cinquantaine de parlementaires représentant les différents courants politiques ont activement pris part aux échanges et apporté par leurs questions et propositions un regard critique et prospectif sur la question de la désinformation. Parmi les recommandations, on relève la nécessité de disposer d'une plateforme de référence, permettant au législateur de connaître l'état de la législation dans les parlements francophones et le besoin de formation des parlementaires pour comprendre les enjeux des infox et y apporter les réponses adaptées.

Le second séminaire, intégralement retransmis sur la télévision malgache, portait sur la « *transparence des industries extractives et la question du genre* », une thématique qualifiée de prioritaire par Mme **Angélique Ngoma**, Présidente de la Commission de la Coopération et du Développement (Députée, Gabon), et qui fait l'objet d'un rapport porté par Mme **Stéphanie Kerbarh** (Députée, France) dans le cadre du Réseau des femmes parlementaires de l'APF. Plusieurs experts sont intervenus pour faire le point sur l'importance de cette industrie dans l'économie, de son potentiel pour l'emploi et du retour

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org

sur investissement au sein des collectivités territoriales. Une présentation sur une économie responsable pour l'environnement et la population, notamment à travers le projet « Mica », a été effectuée par M. **Michelangelo Zasy**. La Chambre des Mines de Madagascar a rappelé l'importance d'arrêter le gel du permis minier, qui freine le développement économique et les investissements depuis 2010. A ce sujet, l'ITIE a lancé un appel aux parlementaires sur les possibilités de collaboration et d'accompagnement pour que le retour sur investissement bénéficie aux populations. Les interventions sur la place des femmes ont indiqué les nécessaires mesures d'inclusion et de formation qui devraient être prises. Des recommandations ont été adoptées par les sénateurs et députés, notamment pour accompagner la réforme du code minier.

Enfin, la mission d'évaluation des besoins du parlement a permis de faire le bilan des programmes de coopération passés et de définir le cadre du renforcement de ses capacités dans les années à venir.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org